



HAL
open science

Ergoter sur des vétilles

Michel Dufour

► **To cite this version:**

Michel Dufour. Ergoter sur des vétilles. Pinailler : Entre souci de précision et bavardage, Sens Public (23-24), pp 95-111, 2019, 978-2-9566020-1-9. hal-03939324

HAL Id: hal-03939324

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-03939324>

Submitted on 8 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ergoter sur des vétilles

Michel Dufour

Résumé :

L'article brode autour de l'expression « ergoter sur des vétilles » censée définir « pinailler ». Après un hommage motivé au génie ratiocineur de Zénon, il s'arrête sur l'art d'ergoter dont le déploiement ne se limite pas au registre de son domaine d'excellence : le débat argumenté. « Ergoter » révèle aussi une caractéristique de l'accusation de pinailler : il s'agit de condamner une action certes, mais surtout une réaction, de bonne ou de mauvaise foi. Accuser d'ergoter présume donc un parti adverse. Quant à la vétille, toujours infime, évanescence, minorée ou marginale, elle ne semble pas autonome mais consubstantiellement liée à l'action d'ergoter. Pinailleur et pinaillage sont toujours jugés petits, voire minuscules : un Alexandre le Grand ne pinaille pas, que l'on s'adresse directement à lui ou qu'on en parle à la troisième personne. Pinailler et accuser de pinailler pourraient bien ainsi s'avérer essentiels à un logos profitant de l'égalité républicaine.

Que pinailler recouvre une action, on se propose de l'examiner, principalement lors d'un dialogue agonistique. Il sera donc question de controverse ou de dispute et l'on évitera le terme dialectique, trop susceptible d'équivoque. Si jamais l'un des interlocuteurs en vient à pinailler, ou se trouve dénoncé comme pinailleur, s'agit-il d'un accident de parcours, d'une perturbation parasite, ou seulement d'un épisode sans surprise lors d'une controverse, d'une étape prévisible et parfois même attendue ? Nous allons plaider en faveur de cette seconde suggestion étayée par le principe qu'on peut pinailler à tout propos, thèse proche de celle de Krabbe et Van Laar qui prétendent, dans ce même ouvrage, possible de pinailler « sur des primes, des nombres, des dépenses, des procédures, des prévisions, des promesses, des délits, des priorités, des virgules, et sur quoi ne pas ergoter ». Entre pouvoir pinailler sur tout et à tout propos, on peut percevoir une nuance : la première formulation ne concerne que le sujet de débat, la seconde englobe aussi toute occasion et tout style de dispute.

Soutenir qu'en pinaillant on ne fait que profiter d'une possibilité toujours offerte, à tout propos, laisse aussi entendre que le phénomène se rit des frontières. Or, deux indices corrélés ne plaident pas en ce sens. D'abord, le terme même de « pinailler » présente une consonance et des connotations très franco-françaises, vaguement associées au parler populaire et suscite de petits sourires à même d'intriguer le non-francophone. Ensuite, le

traduire ne va pas de soi, car la constellation sémantique véhiculée par le français n'a évidemment pas d'équivalent unique, par exemple en anglais. Au mieux, on trouvera une autre constellation d'expressions ou de termes apparentés. Mais peu importe car, par-delà les spécificités nationales, on finit par s'accorder sur un même travers conversationnel, aussi général que familier, et souvent jugé ridicule.

Pour examiner la prétendue possibilité de pinailler à « tout propos », on se fondera sur la savoureuse définition d'un dictionnaire courant qui nous paraît synthétiser l'essentiel en deux mots clefs : « pinailler » signifie « ergoter sur des vétilles ».¹ Aussi consacrerons-nous un moment à l'engagement dans cette pratique d'« ergoter », puis un autre à la qualification de « vétilles ». Mais auparavant, rendons hommage, avec les bonnes raisons que l'on va voir, à celui qui fut peut-être le prince des pinailleurs, Zénon d'Elée.

1. Zénon, cruel Zénon... ta flèche vole et ne vole pas

« Ergoter sur des vétilles ». Sans être rares ou précieux, voilà deux termes échappant au vocabulaire français le plus quotidien. D'où, peut-être, l'erreur première de voir un rapport entre « ergoter » et les ergots du coq. On imagine ainsi assez bien un combat de coqs où le lien avec « pinailler » s'impose : pinailler reviendrait plus ou moins à voler dans les plumes de son interlocuteur en l'agaçant de pinailleries ou, à l'inverse, en dénonçant les siennes. Ironie du sort, le cadre agonistique de ce scénario est bienvenu, mais biaisé par une homophonie. Dans « ergoter », il n'est pas question de l'ergot d'un coq querelleur, vaguement gaulois, mais de l'*ergo* latin, celui de la ratiocination et du très cartésien *cogito ergo sum*. Un pinailleur est un raisonneur et même un ratiocineur.

Quel rapport avec Zénon ? Selon Diogène Laërce, Aristote aurait prétendu que Zénon était l'inventeur de la dialectique.² Diogène rapporte aussi qu'« on dit » que Zénon fut « le premier à écrire des dialogues », un dialogue n'étant pas n'importe quel type d'échange verbal mais, ajoute-t-il, « un discours où se mêlent questions et réponses sur un sujet philosophique ou politique ».³ Soit, mais s'il est possible de pinailler à tout propos, un dialogue n'a pas à se borner à ce genre de questions pour autoriser le pinaillage. Malgré le caractère douteux de bien des allégations de Diogène, admettons que Zénon fut un dialecticien de premier ordre,

¹ *Le petit Robert*, 1985.

² Entendue comme art de la dispute. Voir Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, plus particulièrement Livre IX, 25, p 1069-1071 et Livre VIII, 57 p. 986.

³ *Ibid.* mais dans l'article consacré à Platon : Livre III, 48, p. 426.

habile à ergoter, d'autant que Diogène, citant cette fois Timon de Phlionte, consigne aussi que Zénon « a la langue bifide » et surprend ainsi son monde par sa capacité à soutenir un avis et son contraire. Le voici donc maintenant en avocat et même, s'il était un peu vénal et porté sur la gloriole, en sophiste. Une fois la langue bifide du serpent accordée à Zénon, une analogie facile peut en faire l'avocat du diable ou des causes perdues, rôle attendu pour un maître ès arts de pinailler, s'il existe un art de ce genre. Le pinailleur paradigmatique est non seulement un raisonneur, mais aussi un lutteur, un disputeur.

Voyons un peu côté « vétilles ». Selon le *Trésor de la langue française*,⁴ une possible origine du terme, datée de 1538, en fait un synonyme de « chicane ». « Vétiller », sa forme verbale aujourd'hui très peu usitée, signifierait « chicaner » ou « ergoter ». En faisant jouer la synonymie, on conclut que « pinailler » signifie « ergoter sur des ergoteries » si l'on ose ce pléonasme. Il y aurait ainsi redondance manifeste entre les deux mots-clefs de la définition, l'équivalence entre « ergoter » et « pinailler » renvoyant finalement très en arrière-plan, voire la disqualifiant, à la nécessité d'une vétille sur laquelle ergoter. Ergoter suffirait pour pinailler. Pourtant, le mathématicien, susceptible d'être qualifié d'ergoteur du fait de son usage immodéré du « donc » (« ergo ») démonstratif, ne passe généralement pas pour un ergoteur ou un pinailleur, aussi abstruses soient ses démonstrations. Reste donc à considérer qu'« ergoter » soit lui-même déjà mesquin et ainsi vecteur de vétille.

Existe cependant une variante, mais revenant sensiblement au même. Envisageant que « vétille » dérive de « vette », ruban, le TLF suggère que « le sens primitif de *vétiller* a dû être "s'occuper de rubans" c'est-à-dire de choses futiles ». Pinailler aurait ainsi un air de famille avec « parler chiffons », dont la connotation misogyne indique la futilité. « Vétille » signifierait encore « Considération, préoccupation, fait, événement de peu d'importance. Synonyme : *bagatelle, détail, misère, pécadille, rien.* » Le non-être de ce rien ressuscite immédiatement Zénon et son école, surtout si l'on croise ce rien à la vétille selon la version Larousse⁵ : « Chose insignifiante, qui ne mérite pas qu'on s'y arrête ». Sur le non-être et l'arrêt, le disciple préféré de Parménide s'est acquis une réputation méritée grâce à une poignée de paradoxes. Pour mémoire, rappelons les deux plus célèbres. La flèche volante demeure immobile car à chaque instant elle ne peut se trouver en un autre lieu que celui, immobile, qu'elle occupe en cet instant précis. Zénon a évidemment raison comme le confirme l'expérience : un cliché au 1/3000^e de seconde, ou encore plus rapide (moins que

⁴ En version informatisée : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

⁵ Voir <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vétille/81749>

rien ?) montre la flèche nette donc immobile ! Autre explication, une longueur étant divisible à l'infini, il faudra à la flèche une infinité de temps pour parcourir une infinité de divisions ; elle restera donc immobile puisque indéfiniment occupée à franchir la plus microscopique distance. Quant à Achille au pied léger, il sera incapable de rattraper la tortue poursuivie, car elle aura toujours avancé pendant qu'il s'évertue à atteindre l'endroit où elle se trouvait un rien de temps auparavant. La fécondité de ces paradoxes se révélera au fil des millénaires.

Mais ne se détourne-t-on pas du pinaillage au profit du paradoxe ? Non, ou sinon l'incartade reste mineure car un point essentiel les fédère. Comme son nom l'indique, le paradoxe est un défi à la *doxa*, à l'opinion *commune*, avec toute la connotation majoritaire du terme. Paradoxe et pinaillage partagent une même marginalité (revendiquée ou non) se manifestant par leur défi à une opinion dominante, majeure, ou se considérant telle. Que dit la majorité, en effet ? La flèche n'est évidemment pas immobile et Achille rattrape inéluctablement la tortue. Zénon soutient le contraire, à l'étonnement général et même s'il n'en croit rien. Puisqu'il n'est pas réputé stupide, on sauve la face en le soupçonnant de s'amuser à pinailler à nos dépens.

Leur position minoritaire rapproche pinaillage et paradoxe, mais un trait les distingue : l'objet (ou un trait important) du discours du pinailleur confine à la vétille et se révèle, à proprement parler, dérisoire puisque déclenchant l'hilarité des grands qui tiennent le haut du pavé. Pourtant, Zénon se distingue encore ici car ses paradoxes touchent aussi à la vétille, au superlativement petit, à l'infinitésimal, typique du pinaillage. Décernons-lui le titre *honoris causa* d'Achille és calcul infinitésimal, pilier de la physique mathématique depuis quelques trois siècles, et remercions-le d'avoir mis en évidence que, même si le pinailleur agace ou se ridiculise, ce n'est pas toujours une nullité.

2. Ergoter

Pinailler suppose, en toile de fond, une dispute où des interlocuteurs soutiennent des avis divergents, ou se contentent de nier celui de l'adversaire ou, encore, émettent des doutes à son encontre. L'évocation, dans les paragraphes précédents, des figures de l'avocat, du politique ou du philosophe rappelle combien la pratique du pinaillage est liée aux plus emblématiques des pratiques argumentatives innovantes de la Grèce ancienne. On peut, pourtant, pinailler dans des contextes tout autres et même échapper au cadre général de la confrontation de points de vue. En témoignent les deux courts dialogues suivants :

A : Quelle heure est-il ? B : – Vous voulez dire à cet instant ou en ce moment ?

A : Prends la porte et que je ne te vois plus ! B : – Mon Dieu ! Il y en a deux. Dois-je prendre celle de gauche ou celle de droite ?⁶

On pourrait imaginer A répliquant par une accusation de pinaillage. Mais d'abord, notons que ni l'un ni l'autre de ces échanges ne relève d'une question judiciaire, de politique, de philosophie ou de science. De plus, on pourrait en transposer le style à d'autres domaines ou situations, un bon point pour la thèse de pouvoir pinailler à tout propos. Remarquons aussi que, s'il est vrai que l'interlocuteur pinaille, on ne voit pas clairement où il *ergote*, faute de pouvoir localiser l'équivalent d'un *ergo*. Dans l'un et l'autre cas, B ne prend pas position par rapport à une thèse ou une assertion mais, respectivement, à une question et à un ordre.

Ces deux brefs exemples mettent surtout en évidence que, si une contradiction est attachée à tout acte de pinaillage, elle ne réside pas nécessairement dans le contenu du discours lui-même et, *a fortiori*, ne consiste pas en une contradiction logique. Ici, il s'agit plutôt d'une attitude contrariante, de l'élévation d'un obstacle. S'il y a dispute dans tout pinaillage, elle est donc plus certainement affaire de lutteurs que de raisonneurs, les raisonneurs ne luttant pas nécessairement. On pourrait être tenté de parler d'éristique, au sens général d'épreuve de force, mais le terme ne convient pas s'il implique une intention de la part du pinailleur. Rien n'empêche de s'entendre qualifier de pinailleur alors qu'on n'a eu aucune intention de pinailler.

Deux caractéristiques supplémentaires transparaissent encore à travers les exemples précédents : d'abord pinailler n'est pas une initiative, à proprement parler, mais plutôt une réaction tirant profit d'une sollicitation verbale, ici la question ou l'ordre énoncé par A. Ensuite, cette réaction doit être perçue comme source de contrariété, généralement aux yeux de l'un (A), accessoirement à ceux de l'interlocuteur (B). L'essentiel est que l'un ou l'autre qualifie le pinaillage, publiquement ou en aparté. Ce caractère d'obstacle se retrouve dans le paradoxe qui, lui, contredit l'évidence de sens commun selon laquelle « la flèche se déplace » et « Achille rattrapera la tortue ».

Opposition ou obstacle ne suffisent pas, comme on s'y attend, pour caractériser une attitude pinailleuse. On peut, en effet, s'opposer en refusant la sollicitation ou en écartant le

⁶ Il est crucial qu'aux yeux des interlocuteurs il y ait deux portes. À défaut, B ne pinaillerait pas. Il se paierait simplement la tête de A.

sujet de conversation, comme suffit à le montrer une légère modification de la réponse de B dans les dialogues précédents :

A : Quelle heure est-il ? B : – Plus tard que tu ne penses et, à propos, j’ai retrouvé mes clefs. »

A : Prends la porte et que je ne te voie plus ! B : – Ne fais pas le méchant !

Ici, il semble difficile d’accorder que B pinaille, bien qu’il s’oppose. Sans parler déjà de vétille, retenons surtout que pinailler requiert la poursuite de la conversation sur le même thème : une réaction pinailleuse se doit d’être pertinente, ne pas être hors sujet. Ce qui n’empêche pas une opposition frontale : « A : Tu me dois cinquante euros. B : – Non pas, je te dois quarante-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes ». Si l’on examine le motif de B réfutant A (Je te dois quarante-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes), on constate que le pinaillage ne se joue pas dans la négation contredisant A, mais dans ce motif, tout à fait pertinent. Autre trait caractéristique du pinaillage : l’opposition n’est ni une simple dénégation ni une échappatoire, mais prolonge en amenant cependant une rectification en « Oui, mais... » ou « Oui, ou encore ... », l’approbation maintenant le thème de la conversation, la conjonction y insinuant l’opposition.

Pinailler entretient la conversation en cours,⁷ mais le pinailleur n’insiste pas nécessairement, même si son exigence requiert toujours quelque chose d’un peu laborieux. Les exemples précédents montrent bien que pinailler n’implique pas insister : on peut basculer dans le pinaillage dès une première réplique qui sera peut-être aussi la dernière. C’est dans un trait de la réplique, non dans le seul fait de répliquer, qu’il se révèle. On a souvent tendance à associer pinaillage et insistance et à juger caractéristique d’une chicane qu’elle s’éternise, alors que nous soutenons qu’il s’agit là plus d’une conséquence du genre disputationnel que d’un trait propre au pinaillage. Ne trouve-t-on pas souvent, et vite, que nos adversaires insistent un peu lourdement même s’ils ne pinailent pas ? On a souvent hâte de conclure, même s’il arrive qu’une confrontation prenne la tournure d’un jeu ou d’un tournoi où l’on s’amuse à « renvoyer la balle » au lieu de « rendre coup pour coup ». On peut même pinailler de concert, en une harmonieuse rivalité faite, par exemple, de surenchères courtoises, histoire de prouver que l’on peut faire aussi bien ou même mieux que l’adversaire.⁸

⁷ Là peut-être un point commun avec le bavardage, voir l’article d’Anthony Wall ici même.

⁸ Voir l’article de Pierre Diarra sur la palabre.

Quant à la possibilité de pinailler à tout propos, rappelons que le pinailleur futé gagne parfois à s'autolimiter car pinailler n'est pas toujours opportun. On se doute qu'un subordonné prend des risques à pinailler avec un supérieur. Étant donné leurs statuts réciproques, de hiérarchie comme de compétence, un expert ne supportera probablement guère la contestation d'un subalterne ou d'un incompetent, surtout s'il a le sentiment que celui-ci pinaille. Lui-même pourrait mal prendre que son avis ou sa consigne soient considérés comme du pinaillage. Le débat est de toute façon d'emblée clos si l'autorité du supérieur a valeur d'arbitrage. Pinailler suppose de se trouver à peu près sur un pied d'égalité, dans le cas contraire la question est souvent vite réglée.

Zénon était certainement non seulement malin, mais aussi malicieux. La réputation d'avoir la langue bifide et son génie du paradoxe laissent entendre une possible ambivalence quant à ses positions paradoxales, pourtant intrigantes. Que l'on puisse pinailler par jeu ou par taquinerie rappelle aussi que la sincérité ne fait rien à l'affaire : on peut pinailler aussi bien de bonne que de mauvaise foi. On peut d'ailleurs abuser tout en donnant une impression de sincérité ou de sérieux. Enfin, il est possible de pinailler sans le savoir et l'apprendre d'autrui : c'est là que la question de la vétille fait une entrée en scène remarquée.

3. Vétilles

Il y a pinaillage parce que quelqu'un, participant ou non à l'échange, en juge ainsi. Cette apparente platitude fait entrer en lice le second trait caractéristique : la vétille. Sans un minimum de condescendance lors d'un jugement de pinaillage, il n'est pas sûr que la vétille en soit une.

Estimer qu'il y a pinaillage mobilise simultanément deux registres de jugement, fédérés autour du thème de la vétille. Le premier, descriptif, souligne une petitesse par rapport à un autre point de vue, explicite ou non. Il met ainsi en relief la divergence d'opinion motivant l'ergotage. Or, que quelque chose soit petit est, en soi, sans conséquence. La tension se révèle alors par une charge, caractéristique du second registre, évaluatif, venant disqualifier cette petitesse. Le jugement de petitesse ne fait ainsi qu'un premier pas vers le second, l'accusation, en ouvrant la voie à une inférence familière dont Zénon avait sans doute entrevu le caractère douteux : petit donc négligeable. L'accusation se produit par glissement du jugement de fait vers un jugement moral, en laissant entendre « négligeable donc méprisable, mesquin, ridicule, etc. » Le reproche exige ainsi de monter d'abord en épingle une

divergence, puis de la disqualifier en montrant que, d'une façon ou d'une autre, elle est petite, donc secondaire, mais menace un accord final favorable à celui qui dénonce le pinaillage. Ce faisant, celui-ci témoigne, parfois à son insu, d'une hauteur de vue aristocratique révélée par la charge de petitesse, mettant aussi en évidence la condescendance du point de vue. La dissymétrie de position ou de statut revendiquée par l'accusation de pinaillage va ainsi de pair avec la (dis)qualification de ce qui est « petit ». On le sait bien, non seulement le pinailleur se perd à chercher la petite bête, mais il y perd aussi son interlocuteur si celui-ci n'entre pas dans le jeu.

Le plancher du premier étage d'une mesure vide dont j'ai hérité s'est effondré. Me voici aux prises avec une poutre gigantesque, premier jalon du nouveau plancher. J'essaie de la caler à plus de deux mètres au-dessus du sol entre deux pans de murs opposés. Il ne s'agit pas d'un travail de dentelière et on voit mal qui pourrait m'accuser de pinailler. Soucieux des règles de l'art, je tiens à ce que la poutre soit strictement parallèle au mur qu'elle longe à distance. D'où, pour ajuster sa position, mes va-et-vient, à grand renfort d'escabeau, d'une extrémité à l'autre. Un ami serviable mais impotent m'observe depuis un moment. Comme il fallait s'y attendre, il commente : « Qu'est-ce que tu t'embêtes ! Ça va bien comme ça, arrête de pinailler ! ». Bien entendu, je ne manque pas de bonnes raisons pour lui montrer que je ne pinaille pas. Son accusation n'est pas affaire de posture ou de personne car, sans son impotence, il m'aurait prêté main forte, lui à un bout de la poutre, moi à l'autre. Ce qui n'aurait peut-être pas empêché un : « Arrêtons de pinailler, ça va bien comme ça ! ». En première personne (« nous »), comme en seconde (« tu »), on retrouve l'expression d'une divergence d'appréciation sur l'essentiel et le secondaire, voire le superflu. Répétons-le, la petitesse dénoncée dans le pinaillage est relative. L'accusé ne perd ni ne casse le fil de la conversation : il ne viole pas la maxime gricéenne de pertinence, son seul tort est d'opter pour une voie minable.

On aurait cependant tort de croire que, sous prétexte qu'une accusation de pinaillage présume un désaccord, elle émane toujours d'un locuteur déjà engagé dans une controverse et s'adresse généralement à l'interlocuteur. Les co-auteurs de cet ouvrage montrent amplement que ce n'est pas le cas quand nous sourions du « diuruscule » des médecins de Molières, du formalisme tatillon des talmudistes, des arguties des critiques littéraires ou des méditations relativistes des campeurs de William James. Dans ces exemples, l'accusation vient de nous et nous la portons à distance, en spectateur. Elle reste une réaction, mais ne s'inscrit pas dans le cours d'un débat ou d'une action où nous sommes déjà partie prenante. Perd-on pour autant

les deux caractères essentiels du pinaillage : ergotage et vétille ? Nous devons à H. Marraud d'avoir attiré notre attention sur la spécificité de cette situation par sa traduction en espagnol du très français « pinailler » par « *discusiones bizantinas* » (discussions byzantines). La célébrité internationale de ces discussions, souvent qualifiées aussi de querelles, confirme que, bien qu'un équivalent de « pinailler » fasse parfois défaut ou ne trouve pas d'équivalent unique, la pratique et la perception du pinaillage dépasse les frontières. L'origine exacte de l'expression « querelles byzantines » n'est pas nette mais une anecdote révèle l'importance des enjeux attachés à ces fameuses disputes théologiques divisant églises d'Orient et d'Occident.⁹ Lors de la prise de Byzance (Constantinople !) par Mehmet II en 1453, des théologiens chrétiens auraient continué à discuter dans la ville à feu et à sang sur des sujets tels que la nature du Christ (humaine, divine, mixte ?), la nécessité de pain azyme pour l'hostie, voire le fameux sexe des anges. Qualifier, indistinctement, ces théologiens de pinailleurs revient à prendre position *sur* leurs débats, pas nécessairement *dans* ceux-ci, donc d'un point de vue disons global, dévaluant les problèmes discutés, jugés secondaires, voire sans intérêt, ridicules, extravagants etc. Une dimension disputationnelle, un ergotage, demeurent bien présents dans ce genre de condamnation, même en l'absence d'un dialogue manifeste avec les pinailleurs. Les condamner revient ainsi à entrer dans l'arène, à attaquer les gladiateurs mais sans se mêler à leur combat. L'aspect vétille est lui aussi bien présent, de même que la posture aristocratique allant de pair, dans une disqualification en bloc ne prenant parfois même pas la peine d'examiner enjeux en lice et arguments des partis. S'y arrêter reviendrait à accorder une dignité minimale au débat, au lieu d'en brocarder la futilité.

Cette configuration où un tiers qualifie de pinaillage l'ensemble d'un échange dégage parfois une odeur d'anti-intellectualisme, présente aussi dans une condamnation voisine, la « querelle d'érudits », susceptible d'aboutir elle aussi à une mise en quarantaine. La proximité de celle-ci avec la querelle byzantine est patente, et l'on y décèle à nouveau le *topos* archaïque du bon sens populaire ironisant sur les élucubrations trop subtiles de ceux qui, selon l'époque, seront des philosophes, des théologiens, des doctes, des savants, des intellectuels. Une mesure de l'archaïsme de cette défiance à l'encontre d'esprits élevés se perdant dans des finasseries insignifiantes est donnée par Platon, dans le *Théétète*,¹⁰ avec l'anecdote de la jeune servante de Thrace se gaussant du vieux Thalès, soucieux du bon ordre du ciel mais tombé dans un puits faute de regarder où il met les pieds. On peut étendre ce constat. Le savant (fou) d'autrefois semble ainsi aujourd'hui détrôné par un type plus vague, souvent anonyme,

⁹ <http://www.ktotv.com/video/00081551/pourquoi-des-disputes-futiles-sont-elles-appellees-querelles-byzantines>

¹⁰ Platon, *Théétète*, 174a.

l'expert, fréquemment soupçonné du pire par l'opinion populaire et ses apôtres. Rien de vraiment nouveau ici, si ce n'est le caractère indéfini de cette catégorie où s'hybrident connaissance (de préférence philosophique, scientifique ou techno-scientifique) et catégories ou corporations professionnelles. Dès la Renaissance, la dénonciation de la scolastique allait ainsi de pair avec la généralisation d'attaques contre les corps de lettrés les plus représentatifs du sommet de l'arbre de la connaissance académique d'alors : médecins, juristes et philosophes, tenus pour représentants paradigmatiques du pinaillage et de la chicane. En France, le siècle de Descartes s'est particulièrement illustré dans ce domaine et il n'est pas impossible que même les assauts de Pascal contre les arguties des Jésuites au bénéfice d'un cours de pensée simple et naturel – thème également au cœur du cartésianisme – s'inscrivent dans cette réaction dénonçant le pinaillage vainement sophistiqué et stérile d'ultra-doctes, jugé verbeux.¹¹

En somme, la césure marquée par un soupçon ou une accusation de pinaillage peut aussi bien se manifester au cœur d'une relation de type « je/tu », exemplaire dans un dialogue manifeste, que dans celle distinguant « eux et nous » (éventuellement « eux et moi »), souvent plus distanciée et pouvant faire l'économie d'une confrontation verbale. Un blâme collectif à distance en troisième personne – « ils pinaillent » – permet plus facilement une marginalisation radicale qu'une dénonciation portée dans le vif d'un échange. Il n'y a, en effet, souvent pas loin entre la disqualification véhiculée et le mépris radical d'un « Ils racontent n'importe quoi ». La pertinence du contenu du pinaillage, reconnue lors d'un dialogue jusque dans le blâme, peut même se trouver remise en question dans un « ils pinaillent » prononcé à distance proprement excentrique de « leur » conversation. Sans doute est-ce une affaire de degré et il convient de situer une accusation de pinaillage sur une gamme : *a minima*, elle concède que le point de vue pinailleur est pertinent mais ne mérite pas d'être pris en considération ; *a maxima*, elle estime le propos sans intérêt et donc dépourvu de pertinence.

Ainsi, à quel titre qualifier de pinaillage les discussions des théologiens sur la nature du Christ dans Byzance en flammes ? Les réponses possibles ne manquent pas. Parce que, même si la question de la nature du Christ est importante, elle devient secondaire en un moment pareil. Parce que la nature du Christ n'a qu'un très lointain rapport avec la ruine de la ville. Parce que, flammes ou pas flammes, discuter de la nature du Christ est, de toute façon,

¹¹ Voir ici même l'article d'Eric Grillo. Voir aussi Toulmin (1998), sur la « crise » pascalienne (le terme est de Toulmin), cf. chapitres 12 et 13, pp. 231-265.

perdre son temps. Ces quelques réponses, parmi d'autres, permettent d'entrevoir la diversité des motifs de ceux qui dénoncent le pinaillage des théologiens, mais aussi celle des appréciations sur la pertinence de tels débats, surtout en un moment pareil. Ceux ayant quelque intérêt pour la nature du Christ sont probablement d'avis qu'il y avait pinaillage en raison du peu d'opportunité d'un tel débat dans cette situation, mais qu'en un autre lieu ou un autre temps l'intérêt de ce débat ne fait guère de doute. À l'inverse, ceux ne se souciant guère de la nature du Christ considéreront peut-être cette discussion sans intérêt, la question de sa pertinence ne se posant donc pas et l'anecdote montrant surtout combien les hommes peuvent s'égarer. Que la pertinence du pinaillage soit accordée ou non, le juge marque au moins sa prise de hauteur.

Accuser de pinaillage expose en retour – si s'amorce un échange – à une accusation d'incompréhension. « Vous dites que nous pinaillons ou vous riez de nos élucubrations ? Non, c'est vous qui ne comprenez pas ». S'il est possible de pinailler à tout propos, en pratique on en exclut les siens, sauf à s'autoriser l'espèce de dédoublement de personnalité que manifeste, très occasionnellement, un « Suis-je bête ! » En règle générale, les pinailleurs, ce sont les autres. Même celui qui pinaille sciemment, mettant donc son pinaillage au service d'une autre fin que la défense d'un contenu, par exemple pour gagner du temps dans une affaire délicate ou pour le seul plaisir d'être désagréable, reconnaît la duplicité de son jeu et la facticité de son attitude. Il s'applique peut-être, mais comme on s'applique dans un jeu.

Lors d'une dispute, accuser l'adversaire de pinailler revient souvent à dénoncer le coût de sa position, peut-être acceptable en principe. Couper les cheveux en quatre n'est pas chercher midi à quatorze heures. Celui qui cherche midi à quatorze heures s'égaré par erreur ; celui qui coupe les cheveux en quatre s'égaré mais ne commet pas d'erreur. Tous deux partagent un même tort : ne pas faire simple quand on peut faire compliqué.¹² Accuser autrui de pinaillage présuppose réglé ou à portée de la main ce qui, à entendre l'accusé, ne l'est pas et demande, selon l'accusateur, un effort ne valant pas la peine. En dénonçant mon pinaillage, mon voisin laisse entendre sa lassitude de voir déplacer la poutre en vue du parallélisme que je jugerai satisfaisant. Tu me fais perdre mon temps en te mettant en quête de la nuée de pièces minuscules et encombrantes nécessaires pour me rembourser mes quarante-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes, alors qu'un billet de cinquante euros ferait aussi bien l'affaire. L'exactitude coûte souvent cher ; malheureusement, le pinailleur déteste approximation et arrondi. On entrevoit ainsi une origine possible du relent d'anti-

¹² Sur ce thème, voir ici même l'article de Line Soryano.

intellectualisme flottant parfois autour d'une dénonciation de pinaillage : le pinailleur menace d'un effort non désiré, sous la férule d'un forcené de l'analyse et du distinguo. Dans un monde de tortues avares de leurs efforts, le pinailleur s'annonce comme un Achille de la pensée, méritant ou non ses lauriers, mais enclin à ses opérations favorites, division et distinction, et surtout subdivisions ou ramifications *ad nauseam*. Le pinaillage exerce le talent de l'analyse, de la décomposition dans les paradoxes de Zénon, dans la *diairesis* platonicienne ou les jeux dialectiques d'Aristote et des sophistes.¹³ On peut pinailler à tout propos si l'on peut, à tout propos, engager distinctions, différences et nuances, figures multiples de l'analyse.¹⁴

Enfin, rappelons brièvement combien la possibilité de pinailler à tout propos, ou presque, est remarquablement servie par le flottement entourant la signification de nombreux termes et expressions. Il se manifeste de façon particulièrement nette dans le phénomène du vague sémantique, caractérisé par la latitude laissée aux agents concernant les conditions d'applicabilité de certains prédicats, souvent d'usage très courant. Par contraste avec les situations où l'applicabilité d'un terme ou d'une expression est hors de question et où l'on peut donc décider si, oui ou non, il s'applique, le terme vague autorise l'hésitation, son applicabilité étant plutôt une affaire de degré, de plus ou moins. On parle alors de marge, de flou ou de pénombre entourant sa signification. Ainsi, la langue elle-même semble offrir d'innombrables ressources aux chicanes et aux amateurs de cette variante du pinaillage qu'est la « querelle de mots ». « – Je me trouve grosse. – Mais non, tu n'es pas grosse. »¹⁵ Et l'on peut encore déplacer les frontières en quantifiant : grosse ou un peu trop grosse ? Cette latitude interprétative qui semble inhérente à la plupart des langues et qu'ont presque systématiquement cherché à éliminer ceux qui ont rêvé ou rêvent encore d'une langue parfaite,¹⁶ pourraient cependant ne pas être un handicap systématique à la communication. Elle offre au contraire une magnifique possibilité d'entraînement à cet exercice de la rationalité conversationnelle qu'est le pinaillage. A propos de l'ambiguïté, voisine du vague et elle-même pourvoyeuse d'occasions de pinailler, Hamblin écrit : « La route vers la compréhension de l'équivoque passe ainsi par la compréhension des *accusations (charges)*

¹³ Ponctuellement, voir, entre autres Platon, *Phèdre*, 273e ou, plus globalement, la caractérisation du sophiste dans le dialogue éponyme. Aristote étudie comment une dispute peut voir se déployer l'analyse dans ses traités dialectiques : *Topiques* et *Réfutations sophistiques*. Voir notamment *Topiques*, I, 11.

¹⁴ Entre autres notions apparentées recensées par des auteurs contemporains voir, par exemple, celle de « dissociation » dans Perelman (1992/1958), Troisième Partie, chapitre IV, p 550-609) ou encore celle de « précision (*precization*) » chez Naess (1966), chapitre 2, pp. 37-72.

¹⁵ Le vague est un sujet simple dont l'étude devient vite un peu technique. Une introduction accessible : Van Deemter (2010).

¹⁶ Vaste programme dont on trouvera une bonne synthèse dans Eco (1994). Voir aussi Eco (2006).

d'équivoque ». ¹⁷ La route de la compréhension du pinaillage pourrait bien passer, elle aussi, par celle des accusations de pinailler et de l'analyse de leurs prétextes.

Conclusion

On peut pinailler à tout propos si tout propos peut donner matière à controverse, car quiconque se trouve désigné comme pinailleur est pris, de son plein gré ou non, dans une dispute, que celle-ci soit déjà engagée ou seulement esquissée. Celui qui prend l'initiative de pinailler ou se trouve accusé de pinailler en réaction à la tournure d'un échange ne le trahit pas, mais prend l'initiative de lui donner une inflexion généralement peu appréciée de ses interlocuteurs. Aussi est-il prudent de garder à l'esprit que la certitude d'avoir raison n'est pas toujours un motif suffisant pour s'engager dans une réplique ou une plaidoirie susceptible d'être taxée de pinaillage. On s'y expose à la condescendance accompagnant la dénonciation d'une pratique le plus souvent dénigrée, car placée sous le signe de la petitesse ou, au mieux, du dérisoire. La charge de pinaillage ne fait pas de détail, marquant du même sceau le propos et son auteur, l'effet et sa cause, taxés tous deux de mesquinerie ou jugés aussi futiles l'un que l'autre. Heureux ou non, volontaire ou non, le pinailleur profite en tout cas de sa liberté de parole pour exercer sans fin sa capacité d'analyse, à ses risques et périls.

Références

Aristote, *Topiques*, in *Œuvres complètes* (dir. Pierre Pellegrin), tr. fr. Jacques Brunschvig, Paris, Flammarion, 2014, pp. 297-452.

– *Les Réfutation sophistiques*, in *Œuvres complètes* (dir. Pierre Pellegrin), tr. fr. M. Hecquet-Devienne, Paris, Flammarion, 2014, pp. 297-452.

Eco Umberto, *La Recherche de la langue parfaite*, Paris, Editions du Seuil, 1994.

– *Dire presque la même chose*, Paris, Grasset, 2006.

Hamblin C.L., « Equivocation », in *Fallacies*, Londres, Methuen, 1970.

Laërce Diogène, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris, Librairie Générale Française, 1999.

¹⁷ Hamblin (1970), p. 303.

Naess Arne, *Communication and Argument: Elements of Applied Semantics*. *Communication and Argument: Elements of Applied Semantics*, Oslo: Universitetsforlaget & Londres: George Allen & Unwin, 1966.

Perelman Chaim & Olbrechts-Tyteca L., *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1992 (1958).

Platon, *Théétète*, in *Œuvres complètes*, tr. fr. Léon Robin, Vol II, Paris, Gallimard (coll. Pléiade), 1950, pp. 83-192.

Toulmin Stephen E., *The Abuse of Casuistry*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 1988.

Van Deemter Kees, *Not exactly*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

<http://www.ktotv.com/video/00081551/pourquoi-des-disputes-futiles-sont-elles-appellees-querelles-byzantines>